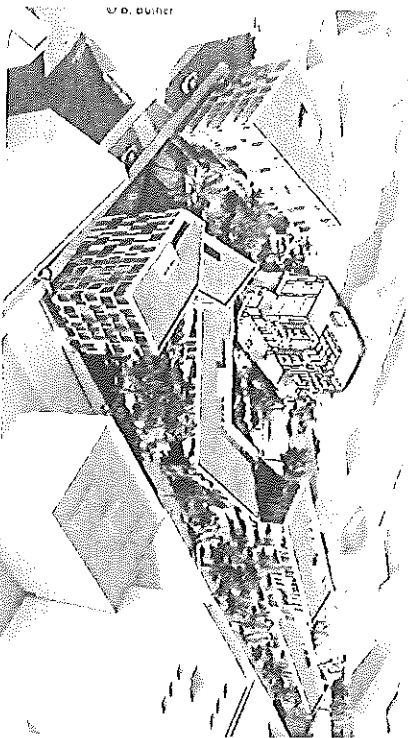


Construction d'un immeuble collectif mixte de 13 logements dont 5 seront accessibles en location et 8 en accession à la propriété (Vente en État Futur d'ACHÈVEMENT ou location-accession sous conditions de ressources). L'immeuble sera géré sous le régime de la copropriété.



Le projet prend en compte les attentes individuelles et collectives du groupe, tant au niveau des logements que des espaces communs et de la vie sociale de l'immeuble.

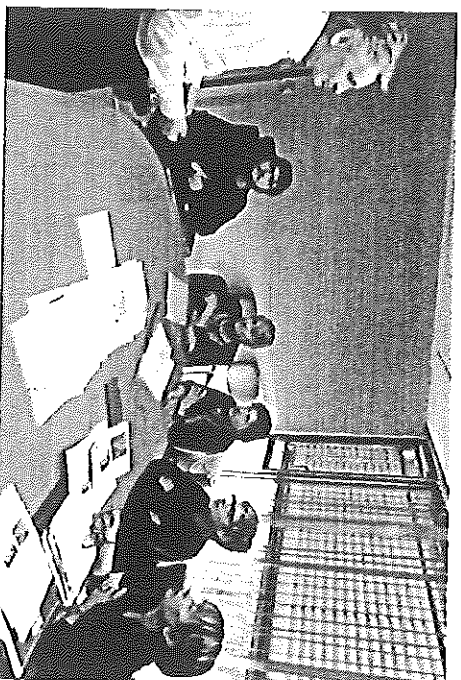
Ainsi, chaque foyer disposera de son appartement privé. **Des espaces communs partagés** entre les occupants de l'immeuble **sont prévus** : salle de vie multi-usages, buanderie, terrasse en étage ainsi qu'une chambre d'amis. Ces espaces seront régis par une association syndicale libre et une charte.

Le projet de construction répond aux dernières normes de confort des logements, notamment de performance énergétique issue de la réglementation dite RT 2012, et respecte les exigences en matière environnementale et écologique.

La conception et la construction du bâtiment seront réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de l'Ophis et des équipes d'architectes Bernard Bühler et Seconde Nature.

En janvier 2012, l'association « l'Enorme Alien » a été créée afin de consolider le groupe de futurs habitants intéressés par le projet. Le groupe rencontre régulièrement les représentants de l'Ophis, de Clerdôme et l'architecte Bühler dans le cadre d'ateliers pour définir le programme de logements et valider le projet définitif.

En parallèle, l'association est présente lors de réunions d'habitat groupé et participatif en Auvergne pour partager son souhait d'expérimenter une nouvelle façon d'habiter son logement. Elle adhère à l'association Habiter Autrement.



Nos priorités :

- recréer du lien social dans un monde de plus en plus individualiste,
- favoriser l'entraide et la solidarité en mettant en commun nos compétences,
- favoriser une vie sociale dans l'immeuble dans le respect toutefois de l'intimité et de l'identité de chacun,
- favoriser la mixité sociale, culturelle, générationnelle et tenant compte des spécificités de chacun et notamment le handicap.

Ces valeurs, portées par l'association, constitueront le socle de la charte syndicale libre.

Le terrain se situe à Clermont-Ferrand sur l'ancien site de l'École Normale rue Malville.

ici

Google Earth - Image satellite du 14/06/2012



Le quartier novateur des Normaliennes c'est : un projet de 300 logements, une école maternelle, un réseau de chaux, un parc paysager, des services, 3 000 à 3 500 m² de bureaux ou locaux d'activités et des logements de standing.